

# **MEMORIAL**

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg

Company S.A. ......74784



# **MEMORIAL**

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

# RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1558

13 juillet 2011

# **SOMMAIRE**

58 Boys Luxembourg	BPT Hansa S.à r.l.	<mark>7478</mark> 4
Amsterdam Seafaring Company S.A 74742	Brooklyn Investments S.A	<mark>7478</mark> 4
Anmaur Holdings (Luxembourg) Sàrl 74776	BSN medical Luxembourg Holding S.à r.l.	
Antalan Group Holding S.A74753		
Antinos S.A., S.P.F	Business Investor S.A	74762
Aqua Paradise Luxembourg S.à r.l 74756	Citigroup Global Markets Luxembourg S.à	
Argentabank Luxembourg S.A	r.l	
Arg Real Estate 5 Properties S.à r.l 74756	Credit Yard Luxembourg S.à r.l	
Arg Real Estate 8 S. à r.l	Crownstone Luxembourg S. à r.l	
<b>ARPEGIA Conseil S.A74762</b>	Eau & Co. S.à r.l.	
Asia Real Estate Income Fund74772	Friedrich Ebert 2 S.à r.l.	
Astoben II S.à r.l	GCL Holdings S.C.A.	74775
Aurora International S.à r.l	Génie S.A	
<b>AYMS Audit S.à r.l</b>	Horizon Participations S.A	
Baninter S.A74773	Human Invest Group S.à r.l	74761
Banque Carnegie Fund Sicav74775	Jardine Matheson International Luxem-	
Banque Puilaetco Dewaay Luxembourg	bourg Sàrl	
S.A	Lion/Katsu Investments S.à r.l.	/4742
Bartolux S.A	MAISON Dominique HOFFMANN-TER-	747/3
Bathsheba S.A	VER	
Berlage 4	Mercosul Internet S.à r.l.	
Bezons Jaures (Lux) S.à r.l	Monier Holdings S.C.A	
Bikbergen Holding S.A., SPF74780	Naga Luxembourg	
<b>BLEMOX Spf S.A.</b>	Patron Sevan S.à r.l	
<b>BMO Nesbitt Burns Trading Corp S.A74783</b>	DU 9. DADTNED Investment Funds	
<b>BMO Nesbitt Burns Trading Corp S.A74783</b>		74780
BPI Global Investment Fund Management		



# Pleimo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 152.117.

In the year two thousand eleven, on the sixth of May.

Before Us M e Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned.

Is held an extraordinary general meeting of the shareholders of the public limited company governed by the laws of Luxembourg "PLEIMO S.A.", established and having its registered office in L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll, inscribed in the Trade and Companies' Registry of Luxembourg, section B, under the number 152117, (the 'Company'), incorporated pursuant to a deed of M <sup>e</sup> Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, on the 15 <sup>th</sup> of March 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 939 dated May 5, 2010.

The meeting is opened by Ms. Monique GOERES, employee, residing professionally in Luxembourg, being in the chair (the Chairman).

The Chairman appoints as Secretary and the meeting elects as Scrutineer Mr. Christian DOSTERT, employee, residing professionally in Luxembourg,

The board of the meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to state the following:

A) That the agenda of the meeting is the following:

#### Agenda:

- 1. Increase of the Company's capital to the extent of 1,235.- EUR so as to raise it from its present amount of 40,000.- EUR to 41,235.- EUR;
- 2. Issue of 1,235 new shares with a par value of 1.- EUR each, having the same rights and privileges as the existing shares and entitling to dividends as from the day of the decision of the extraordinary general meeting resolving on the proposed capital increase;
  - 3. Waiver of his preferential subscription right by the current shareholders;
- 4. Acceptance of Mrs. Nora ROTHROCK, residing in NW3 7PH London, 2 Ferncroft Avenue, Flat 3 (United Kingdom), to the subscription of these new shares and acceptance of the full payment in for such new shares by a contribution in cash;
  - 5. Subsequent amendment of the first paragraph of article 5 of the articles of association;
  - 6. Miscellaneous.
- B) That the shareholders, present or represented, as well as the number of their shares held by them, are shown on an attendance list; this attendance list is signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders, the members of the board of the meeting and the officiating notary.
- C) That the proxies of the represented shareholders, signed "ne varietur" by the members of the board of the meeting and the officiating notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.
- D) That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and that all the shareholders, present or represented, declare having had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting and waiving to the usual formalities of the convocation, no other convening notice was necessary.
- E) That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.

Then the extraordinary general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

### First resolution

The meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of one thousand two hundred thirty-five Euros (1,235.- EUR) so as to raise it from its present amount of forty thousand Euros (40,000.- EUR) to forty-one thousand two hundred and thirty-five Euros (41,235.- EUR).

# Second resolution

The meeting resolves to issue one thousand two hundred and thirty-five (1,235) new shares with a par value of one Euro (1.- EUR) each, having the same rights and privileges as the existing shares and entitling to dividends as from the day of these resolutions.

### Third resolution

The meeting resolves to acknowledge the waiver of their preferential subscription rights by the current shareholders.



### Subscription - Payment

There now appeared Mr. Christian DOSTERT, prenamed, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of Mrs. Nora ROTHROCK, prenamed, (the 'Subscriber'), by virtue of a proxy given under private seal, which, after having been signed "ne varietur" by the appearing persons and the officiating notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

The person appearing has declared to subscribe in the name and on behalf of the Subscriber for the one thousand two hundred and thirty-five (1,235) newly issued shares with a par value of one Euro (1.- EUR) and to paid them fully up by payment in cash, so that the amount of one thousand two hundred and thirty-five Euros (1,235.- EUR) is from this day on at the free disposal of the Company, as it has been proved to the officiating notary by a bank certificate, who states it expressly.

### Fourth resolution

The meeting resolves to accept said subscription and payment and to allot the one thousand two hundred and thirty-five (1,235) new shares to Mrs. Nora ROTHROCK, above mentioned.

### Fifth resolution

As a result of the above resolutions, the meeting resolves to amend the first paragraph of article 5 of the articles of association, in order to give it henceforth the following wording:

" Art. 5. (first paragraph). The share capital is set at forty-one thousand two hundred and thirty-five Euros (41,235.-EUR), represented by forty-one thousand two hundred and thirtyfive (41,235) shares of a par value of one Euro (1.- EUR) each."

No further item being on the agenda of the meeting and none of the shareholders present or represented asking to speak, the Chairman then adjourned the meeting.

#### Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately evaluated at one thousand three hundred Euros.

### Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing persons, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the appearing persons, known to the notary by their name, first name, civil status and residence, the said appearing persons have signed together with Us, the notary, the present deed.

# Suit la version en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le six mai;

Par-devant Nous Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme régie par les lois du Luxembourg "PLEIMO S.A.", établie et ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 152117 (la "Société"), constituée suivant acte reçu par Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, le 15 mars 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 939 du 5 mai 2010.

L'assemblée est présidée par Mademoiselle Monique GOERES, employée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Christian DOSTERT, employé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ayant ainsi été constitué, la Présidente expose et prie le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

# Ordre du jour

- 1. Augmentation du capital de la Société à concurrence de 1.235,- EUR pour le porter du montant actuel de 40.000,- EUR à 41.235,- EUR;
- 2. Emission de 1.235 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1,-EUR chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les actions existantes et participant aux bénéfices à partir du jour de la décision de l'assemblée générale extraordinaire décidant de l'augmentation de capital proposée;



- 3. Renonciation à leur droit de souscription préférentiel par les actionnaires actuels;
- 4. Acceptation de Madame Nora ROTHROCK, demeurant à NW3 7PH Londres, 2 Ferncroft Avenue, Flat 3 (Royaume-Uni), à la souscription de ces actions nouvelles et acceptation de la libération intégrale en espèces;
  - 5. Modification subséquente du premier alinéa de l'article 5 des statuts;
  - 6. Divers.
- B) Que les actionnaires, présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux, sont portés sur une liste de présence; cette liste de présence est signée par les actionnaires présents, les mandataires de ceux représentés, les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant.
- C) Que les procurations des actionnaires représentés, signées "ne varietur" par les membres du bureau de l'assemblée et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisée avec lui.
- D) Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée et que les actionnaires, présents ou représentés, déclarent avoir été dûment notifiés et avoir eu connaissance de l'ordre du jour préalablement à cette assemblée et renoncer aux formalités de convocation d'usage, aucune autre convocation n'était nécessaire.
- E) Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les objets portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée générale extraordinaire, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

#### Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de mille deux cent trente-cinq euros (1.235,- EUR) pour le porter de son montant actuel de quarante mille euros (40.000,- EUR) à quarante et un mille deux cent trente-cinq euros (41.235,- EUR).

### Deuxième résolution

L'assemblée décide d'émettre mille deux cent trente-cinq (1.235) actions nouvelles d'une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les actions existantes et participant aux bénéfices à partir du jour des présentes résolutions.

### Troisième résolution

L'assemblée décide d'accepter la renonciation à leur droit de souscription préférentiel par les actionnaires actuels.

### Souscription - Paiement

Est intervenu ensuite Monsieur Christian DOSTERT, préqualifié, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de Madame Nora ROTHROCK, préqualifiée, (la "Souscriptrice"), en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée; laquelle, après avoir été signée <sup>3</sup>ne varietur´ par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec lui.

Le comparant a déclaré de souscrire au nom et pour le compte de la Souscriptrice aux mille deux cent trente-cinq (1.235) actions nouvellement émises d'une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune et de les libérer intégralement moyennant un versement en numéraire, de sorte que la somme mille deux cent trente-cinq euros (1.235,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été prouvé au notaire instrumentant par une attestation bancaire, qui le constate expressément.

# Quatrième résolution

L'assemblée décide d'accepter ladite souscription et ledit paiement et d'émettre les mille deux cent trente-cinq (1.235) actions nouvelles à Madame Nora ROTHROCK, mentionnée ci-dessus.

### Cinquième résolution

En conséquence des résolutions adoptées ci-dessus, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts afin de lui donner dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 5. (Premier alinéa).** Le capital social est fixé à quarante et un mille deux cent trente-cinq euros (41.235,- EUR), représenté par quarante et un mille deux cent trente-cinq (41,235) actions d'une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune

Aucun autre point n'étant porté à l'ordre du jour de l'assemblée et aucun des actionnaires présents ou représentés ne demandant la parole, la Présidente a ensuite clôturé l'assemblée.

### Frais

Le montant total des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, est évalué approximativement à mille trois cents euros.



#### Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et français, déclare par les présentes, qu'à la requête des comparants le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, état civil et domiciles, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. GOERES, C. DOSTERT, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 10 mai 2011. LAC/2011/21074. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2011.

Référence de publication: 2011064991/170.

(110073039) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2011.

# Horizon Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 106.681.

Je vous informe par la présente de ma démission en tant qu'administrateur de la société HORIZON PARTICIPATIONS S.A. avec effet immédiat.

Luxembourg, le 11 mai 2011.

Dr. Peter Hamacher.

Référence de publication: 2011066248/10.

(110074739) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2011.

# Jardine Matheson International Luxembourg Sàrl, Société à responsabilité limitée.

### Capital social: USD 52.842,00.

Siège social: L-1835 Luxembourg, 17, rue des Jardiniers.

R.C.S. Luxembourg B 143.924.

### **EXTRAIT**

Suite à un déménagement,

- Monsieur Christophe Gaul, gérant de catégorie A de la société susmentionnée, né le 3 avril 1977 à Messancy (Belgique), demeure désormais professionnellement à l'adresse suivante: 17, rue des Jardiniers, L-1835 Luxembourg.
- Madame Constance Collette, gérante de catégorie A de la société susmentionnée, née le 21 juin 1976 à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), demeure désormais professionnellement à l'adresse suivante: 17, rue des Jardiniers, L-1835 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Le mandataire

Référence de publication: 2011066269/19.

(110074805) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2011.

# Mercosul Internet S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

# Capital social: USD 30.000,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté. R.C.S. Luxembourg B 155.531.

Nous vous prions de bien vouloir prendre note du changement d'adresse de Monsieur Roberto Moses THOMPSON MOTTA, gérant B de la Société, avec effet immédiat:

- 781, 5 <sup>th</sup> Avenue, Apartment 1501,

New York, NY 10022,

Etats Unis D'Amérique.



Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2011.

Richard Brekelmans

Mandataire

Référence de publication: 2011069074/17.

(110074097) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2011.

# Amsterdam Seafaring Company S.A., Société Anonyme.

# Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle. R.C.S. Luxembourg B 95.775.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2011.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Référence de publication: 2011068268/13.

(110075815) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2011.

# Lion/Katsu Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

### Capital social: GBP 462.550,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté. R.C.S. Luxembourg B 104.962.

Extrait du contrat de cession de parts de la Société daté du 20 avril 2011

En vertu de l'acte de transfert de parts, daté du 20 avril 2011, Lion/Katsu Investments L.P., a transféré 10.000 parts sociales de classe A détenues dans la Société de la manière suivante:

- 10.000 parts sociales de classe A d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103 Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525.

En vertu de l'acte de transfert de parts, daté du 20 avril 2011, Monsieur Paul O'FARRELL, a transféré 180 parts sociales de classe C et 540 parts sociales de classe C1 détenues dans la Société de la manière suivante:

- 180 parts sociales de classe C d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525;
- 540 parts sociales de classe C1 d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525.

En vertu de l'acte de transfert de parts, daté du 20 avril 2011, Monsieur Steven HILL, a transféré 86 parts sociales de classe C; 258 parts sociales de classe C1; 286 parts sociales de classe D1 et 115 parts sociales de classe E détenues dans la Société de la manière suivante:

- 86 parts sociales de classe C d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525;
- 258 parts sociales de classe C1 d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525;
- 286 parts sociales de classe D d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525;
- 858 parts sociales de classe D1 d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525;



- 115 parts sociales de classe E d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525.

En vertu de l'acte de transfert de parts, daté du 20 avril 2011, Bank of New York (Nominees) Limited, a transféré 143 parts sociales de classe B détenues dans la Société de la manière suivante:

- 143 parts sociales de classe B d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525.

En vertu de l'acte de transfert de parts, daté du 20 avril 2011, Graphite Enterprise Trust Limited Partnership, a transféré 338 parts sociales de classe B détenues dans la Société de la manière suivante:

- 338 parts sociales de classe B d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525.

En vertu de l'acte de transfert de parts, daté du 20 avril 2011, Monsieur Anthony MONTAGU, a transféré 143 parts sociales de classe B détenues dans la Société de la manière suivante:

- 143 parts sociales de classe B d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525.

En vertu de l'acte de transfert de parts, daté du 20 avril 2011, Grange nominees Limited, a transféré 107 parts sociales de classe B détenues dans la Société de la manière suivante:

- 107 parts sociales de classe B d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525.

En vertu de l'acte de transfert de parts, daté du 20 avril 2011, Monsieur Philip KAYE, a transféré 179 parts sociales de classe B détenues dans la Société de la manière suivante:

- 179 parts sociales de classe B d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525.

En vertu de l'acte de transfert de parts, daté du 20 avril 2011, Graphite Enterprise Trust plc, a transféré 1,354 parts sociales de classe B détenues dans la Société de la manière suivante:

- 1.354 parts sociales de classe B d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525.

En vertu de l'acte de transfert de parts, daté du 20 avril 2011, Monsieur Antony PERRING, a transféré 75 parts sociales de classe D; 225 parts sociales de classe D1 et 93 parts sociales de classe E détenues dans la Société de la manière suivante:

- 75 parts sociales de classe D d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525;
- 225 parts sociales de classe D1 d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525;
- 93 parts sociales de classe E d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525.

En vertu de l'acte de transfert de parts, daté du 20 avril 2011, Madame Donna WARD, a transféré 4 parts sociales de classe D et 12 parts sociales de classe D1 détenues dans la Société de la manière suivante:

- 4 parts sociales de classe D d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525;
- 12 parts sociales de classe D1 d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525.

En vertu de l'acte de transfert de parts, daté du 20 avril 2011, Madame Julia Michelle LONERGAN, a transféré 3 parts sociales de classe D et 9 parts sociales de classe D1 détenues dans la Société de la manière suivante:



- 3 parts sociales de classe D d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525;
- 9 parts sociales de classe D1 d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525.

En vertu de l'acte de transfert de parts, daté du 20 avril 2011, Monsieur Glyn Maurice HOUSE, a transféré 75 parts sociales de classe D; 225 parts sociales de classe D1 et 86 parts sociales de classe E détenues dans la Société de la manière suivante:

- 75 parts sociales de classe D d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525;
- 225 parts sociales de classe D1 d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525;
- 86 parts sociales de classe E d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525.

En vertu de l'acte de transfert de parts, daté du 20 avril 2011, Madame Sonia CURRIE, a transféré 8 parts sociales de classe D et 24 parts sociales de classe D1 détenues dans la Société de la manière suivante:

- 8 parts sociales de classe D d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525;
- 24 parts sociales de classe D1 d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525.

En vertu de l'acte de transfert de parts, daté du 20 avril 2011, Madame Claire Elizabeth CONNOLLY, a transféré 4 parts sociales de classe D et 12 parts sociales de classe D1 détenues dans la Société de la manière suivante:

- 4 parts sociales de classe D d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103 Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525;
- 12 parts sociales de classe D1 d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103 Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525.

En vertu de l'acte de transfert de parts, daté du 20 avril 2011, Monsieur Jeremy Jonathan SYKES, a transféré 16 parts sociales de classe D et 48 parts sociales de classe D1 détenues dans la Société de la manière suivante:

- 16 parts sociales de classe D d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9th Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525;
- 48 parts sociales de classe D1 d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525.

En vertu de l'acte de transfert de parts, daté du 20 avril 2011, Madame Alistair McNAE, a transféré 8 parts sociales de classe D et 24 parts sociales de classe D1 détenues dans la Société de la manière suivante:

- 8 parts sociales de classe D d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525;
- 24 parts sociales de classe D1 d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525.

En vertu de l'acte de transfert de parts, daté du 20 avril 2011, Monsieur Kamal LEMAZAOUI, a transféré 16 parts sociales de classe D et 48 parts sociales de classe D1 détenues dans la Société de la manière suivante:

- 16 parts sociales de classe D d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525;



- 48 parts sociales de classe D1 d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525.

En vertu de l'acte de transfert de parts, daté du 20 avril 2011, Monsieur Gary VIRDEE, a transféré 5 parts sociales de classe D et 15 parts sociales de classe D1 détenues dans la Société de la manière suivante:

- 5 parts sociales de classe D d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525;
- 15 parts sociales de classe D1 d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525.

En vertu de l'acte de transfert de parts, daté du 20 avril 2011, Monsieur Brian Stephen JONES, a transféré 30 parts sociales de classe D et 90 parts sociales de classe D1 détenues dans la Société de la manière suivante:

- 30 parts sociales de classe D d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525;
- 90 parts sociales de classe D1 d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525.

En vertu de l'acte de transfert de parts, daté du 20 avril 2011, Monsieur John Andreas KARLSSON, a transféré 10 parts sociales de classe D et 30 parts sociales de classe D1 détenues dans la Société de la manière suivante:

- 10 parts sociales de classe D d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Companies House sous le numéro 7556525;
- 30 parts sociales de classe D1 d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525.

En vertu de l'acte de transfert de parts, daté du 20 avril 2011, Monsieur lan NEILL, a transféré 173 parts sociales de classe C; 519 parts sociales de classe C1 et 179 parts sociales de classe E détenues dans la Société de la manière suivante:

- 173 parts sociales de classe C d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525;
- 519 parts sociales de classe C1 d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525;
- 179 parts sociales de classe E d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525.

En vertu de l'acte de transfert de parts, daté du 20 avril 2011, Monsieur Ben Jonathan TRAVIS, a transféré 180 parts sociales de classe C; 540 parts sociales de classe C1; 191 parts sociales de classe D et 572 parts sociales de classe D1 détenues dans la Société de la manière suivante:

- 180 parts sociales de classe C d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525;
- 540 parts sociales de classe C1 d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525;
- 191 parts sociales de classe D d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Companies House sous le numéro 7556525;
- 572 parts sociales de classe D1 d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525.

En vertu de l'acte de transfert de parts, daté du 20 avril 2011, Monsieur Christopher Burford, a transféré 16 parts sociales de classe E détenues dans la Société de la manière suivante:



- 16 parts sociales de classe E d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525.

En vertu de l'acte de transfert de parts, daté du 20 avril 2011, Madame Sarah HILLS, a transféré 8 parts sociales de classe E détenues dans la Société de la manière suivante:

- 8 parts sociales de classe E d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525.

En vertu de l'acte de transfert de parts, daté du 20 avril 2011, Madame Sharon Ferris-Soole, a transféré 16 parts sociales de classe E détenues dans la Société de la manière suivante:

- 16 parts sociales de classe E d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525.

En vertu de l'acte de transfert de parts, daté du 20 avril 2011, Monsieur Simon Chester, a transféré 16 parts sociales de classe E détenues dans la Société de la manière suivante:

- 16 parts sociales de classe E d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525.

En vertu de l'acte de transfert de parts, daté du 20 avril 2011, Monsieur Richard TALLBOY, a transféré 3 parts sociales de classe E détenues dans la Société de la manière suivante:

- 3 parts sociales de classe E d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525.

En vertu de l'acte de transfert de parts, daté du 20 avril 2011, Monsieur Simon WAINE, a transféré 8 parts sociales de classe E détenues dans la Société de la manière suivante:

- 8 parts sociales de classe E d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525.

En vertu de l'acte de transfert de parts, daté du 20 avril 2011, Monsieur Adam LEWIS, a transféré 17 parts sociales de classe B détenues dans la Société de la manière suivante:

- 17 parts sociales de classe B d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525.

En vertu de l'acte de transfert de parts, daté du 20 avril 2011, RBC cees Trustee Limited, agissant en tant que trustee de The Wagamama 2010 Employee Benefit Trust, a transféré 57 parts sociales de classe E; 20 parts sociales de classe D et 60 parts sociales de classe D1 détenues dans la Société de la manière suivante:

- 57 parts sociales de classe E d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525;
- 20 parts sociales de classe D d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525;
- 60 parts sociales de classe D1 d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525.

En vertu de l'acte de transfert de parts, daté du 20 avril 2011, Monsieur Mark Stewart NELSON, a transféré 16 parts sociales de classe E détenues dans la Société de la manière suivante:

- 16 parts sociales de classe E d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Companies House sous le numéro 7556525.

En vertu de l'acte de transfert de parts, daté du 20 avril 2011, Monsieur Michael CONNOLLY, a transféré 4 parts sociales de classe D et 12 parts sociales de classe D1 détenues dans la Société de la manière suivante:

- 4 parts sociales de classe D d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525;



- 12 parts sociales de classe D1 d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525.

En vertu de l'acte de transfert de parts, daté du 20 avril 2011, Monsieur Tristan John HILLS, a transféré 8 parts sociales de classe E détenues dans la Société de la manière suivante:

- 8 parts sociales de classe E d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525.

En vertu de l'acte de transfert de parts, daté du 20 avril 2011, Madame Tracey Ann McNAE, a transféré 8 parts sociales de classe D et 24 parts sociales de classe D1 détenues dans la Société de la manière suivante:

- 8 parts sociales de classe D d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525;
- 24 parts sociales de classe D1 d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525.

En vertu de l'acte de transfert de parts, daté du 20 avril 2011, Madame Rosalind Sarah Bridget TALLBOY, a transféré 13 parts sociales de classe E détenues dans la Société de la manière suivante:

- 13 parts sociales de classe E d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525.

En vertu de l'acte de transfert de parts, daté du 20 avril 2011, Madame Catherine Mary VIRDEE, a transféré 5 parts sociales de classe D et 15 parts sociales de classe D1 détenues dans la Société de la manière suivante:

- 5 parts sociales de classe D d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525;
- 15 parts sociales de classe D1 d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525.

En vertu de l'acte de transfert de parts, daté du 20 avril 2011, Madame Amanda Joy KENNEDY, a transféré 8 parts sociales de classe E détenues dans la Société de la manière suivante:

- 8 parts sociales de classe E d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525.

En vertu de l'acte de transfert de parts, daté du 20 avril 2011, Monsieur David WARD, a transféré 4 parts sociales de classe D et 12 parts sociales de classe D1 détenues dans la Société de la manière suivante:

- 4 parts sociales de classe D d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525;
- 12 parts sociales de classe D1 d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525.

En vertu de l'acte de transfert de parts, daté du 20 avril 2011, Madame Sarah Lim, a transféré 16 parts sociales de classe E détenues dans la Société de la manière suivante:

- 16 parts sociales de classe E d'une valeur de 25 Livres Sterling chacune, à MABEL BIDCO LIMITED, une limited avec siège social à 103, Wigmore Street, 9 <sup>th</sup> Floor Nations House, W1U 1QS, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Registrar of companies for England and Wales sous le numéro 7556525.

Dorénavant MABEL BIDCO LIMITED possède:

- 10.000 parts sociales de classe A
- 2.281 parts sociales de classe B
- 619 parts sociales de classe C
- 1.857 parts sociales de classe C1
- 772 parts sociales de classe D
- 2.315 parts sociales de classe D1
- 658 parts sociales de classe E



Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2011.

Stijn Curfs Mandataire

Référence de publication: 2011058588/316.

(110064636) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2011.

# Patron Sevan S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 160.447.

# **STATUTES**

In the year two thousand and eleven, on the thirteenth day of April.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg.

### THERE APPEARED:

Patron Investments III S.à r.l., a company with registered office at L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur

here represented by Mrs Stéphanie Bohler, private employee, residing professionally in 6, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Luxembourg on 12 April 2011;

Said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and by the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity in which it acts, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated.

- **Art. 1.** There exists among the subscribers and all persons and entities who may become shareholders in the future a private limited liability company (société à responsabilité limitée) by the name of "Patron Sevan S.à r.l." (the Company).
- **Art. 2.** The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition, development and exploitation of any immovable property located in all countries, as well as the acquisition of participations in any enterprise in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those participations.

The Company may also give guarantees and grant security in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. It may pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all its assets. The Company may also grant loans to subsidiaries, affiliated companies or third parties.

The Company may carry out any commercial, industrial, financial, personal, and real estate operations, which are directly or indirectly connected with its corporate purpose or which may favour its development.

- **Art. 3.** The Company is formed for an unlimited period of time.
- Art. 4. The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

- **Art. 5.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 12,500.- (TWELVE THOUSAND FIVE HUNDRED EUROS) represented by 500 (FIVE HUNDRED) shares having a nominal value of EUR 25.- (TWENTY-FIVE EUROS) per share each.
- **Art. 6.** The capital may be changed at any time by a decision of the sole shareholder or by decision of the shareholders meeting, in accordance with article 13 of these articles of association.
- **Art. 7.** Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.
- **Art. 8.** Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.
  - Art. 9. In case of a sole shareholder, the Company's shares held by the sole shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Luxembourg act dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the Companies Act).



- **Art. 10.** The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of one of the shareholders will not bring the Company to an end.
- **Art. 11.** The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) are appointed, revoked and replaced by the general shareholder meeting, by a decision adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

A chairman pro tempore of the board of managers may be appointed by the board of managers for each board meeting of the Company. The chairman, if one is appointed, will preside at the meeting of the board of managers for which he has been appointed. The board of managers will appoint a chairman pro tempore by vote of the majority of the managers present or represented at the board meeting.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 11 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the single signature of any member of the board of managers. The board of managers may elect among its members a general manager who may bind the Company by his sole signature, provided he acts within the limits of the powers of the board of managers.

The general shareholders meeting or the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may subdelegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents. The general shareholders meeting or the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented. The board of managers can deliberate or act validly only if at least the majority of its members are present or represented at a meeting of the board of managers.

In case of plurality of managers, written notices of any meeting of the board of managers will be given to all managers, in writing or by cable, telegram, telefax or telex, at least 24 (twenty-four) hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency. This notice may be waived if all the managers are present or represented, and if they state that they have been informed on the agenda of the meeting. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers.

A manager may act at a meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telefax or telex another manager as his proxy. A manager may also participate in a meeting of the board of managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to hear one another. The participation by a manager in a meeting by conference call or by other similar means of communication shall be deemed to be a participation in person at such meeting. The decisions of the board of managers will be recorded in minutes to be held at the registered office of the Company and to be signed by the managers, present or represented at the board meeting, or by the chairman of the board of managers, if one has been appointed. Proxies, if any, will remain attached to the minutes of the relevant meeting.

Notwithstanding the foregoing, a resolution of the board of managers may also be passed in writing in which case it shall consist of one or several documents containing the resolutions and signed by each and every manager. The date of such circular resolution shall be the date of the last signature. A meeting of the board of managers held by way of such circular resolution will be deemed to be held in Luxembourg.

- Art. 12. The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.
  - Art. 13. The sole shareholder assumes all powers conferred to the general shareholder meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the articles of association of the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Companies Act.

- Art. 14. The Company's year starts on the 1 January and ends on 31 December of each year.
- **Art. 15.** Each year, with reference to 31 December, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the company's assets and liabilities.



Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

- **Art. 16.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent. (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent. (10%) of the Company's nominal share capital. The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their share holding in the Company. The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may decide to pay interim dividends.
- **Art. 17.** At the time of winding up of the company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.
- **Art. 18.** Reference is made to the provisions of the Companies Act for all matters for which no specific provision is made in these articles of association.

### Subscription and Payment

All the 500 shares have been subscribed by PATRON INVESTMENTS III SARL, prenamed.

All shares have been fully paid-up by contribution in cash, so that the sum of EUR 12,500.- (TWELVE THOUSAND FIVE HUNDRED EUROS) is at the free disposal of the Company; evidence of which has been given to the undersigned notary.

### Transitory Provision

The first financial year shall begin today and it shall end on 31 December 2011.

### Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be born by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately EUR 1,500.-.

### **Extraordinary General Meeting**

Immediately after the incorporation, the shareholders representing the entire subscribed capital of the Company have herewith adopted the following resolutions:

- 1) The number of managers is set at two. The meeting appoints as managers of the Company for an unlimited period of time:
  - Robert BRIMEYER, director, residing professionally at 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg
  - Géraldine SCHMIT, director, residing professionally at 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg
  - 2) The registered office is established in L-2310 Luxembourg, 6 avenue Pasteur,

WHEREOF, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the date stated above.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, said proxyholder signed together with Us, the notary, the present original deed.

# Suit la version française du texte qui précède

L'an deux mille onze, le treize avril.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

# A COMPARU:

PATRON INVESTMENTS III S.à.r.l., une société établie avec siège social à L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur,

ici représentée par Madame Stéphanie Bohler, employée privée, résidant professionnellement à 6 avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 12 avril 2011.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentaire, demeure annexée au présent acte avec lequel elle est enregistrée.

Laquelle comparante, aux termes de la capacité avec laquelle elle agit, a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer comme suit:

- **Art. 1** er. Il existe entre les souscripteurs et toutes les personnes ou entités qui pourraient devenir associés par la suite une société à responsabilité limitée, prenant la dénomination de "Patron Sevan Sàrl (ci-après, la Société).
- Art. 2. La Société pourra accomplir toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à l'acquisition, au développement et à l'exploitation de toutes propriétés immeubles situées dans tout pays, ainsi qu'a la prise de parti-



cipations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La Société peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. Elle pourra nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs. La société peut également accorder des prêts à ses filiales, des sociétés liées ou des tierces parties.

La Société peut accomplir toutes les opérations commerciales, industrielles et financières, immobilières et mobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles de favoriser son développement.

- Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.
- Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

La Société peut ouvrir des succursales dans tous autres lieux du pays ainsi qu'à l'étranger.

- **Art. 5.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de 12.500,EUR (DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS) représenté par 500 (CINQ CENTS) parts sociales d'une valeur nominale de 25,-EUR (VINGT CINQ EUROS) chacune.
- **Art. 6.** Le capital social pourra à tout moment être modifié moyennant décision de l'associé unique sinon de l'assemblée des associés, conformément à l'article 13 des présents statuts.
- **Art. 7.** Chaque part sociale donne droit à une fraction, proportionnelle au nombre des parts existantes, de l'actif social ainsi que des bénéfices.
- **Art. 8.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.
  - Art. 9. Toutes cessions de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales peuvent être cédées, à condition d'observer les exigences de l'article 189 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi de 1915).

- Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique, sinon d'un des associés, ne mettent pas fin à la Société.
- Art. 11. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants ont été désignés, ils formeront un conseil de gérance. Le ou les gérant(s) n'ont pas besoin d'être associés. Le ou les gérants sont désignés, révoqués et remplacés par l'assemblée des associés, par une résolution adoptée par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Un président pro tempore du conseil de gérance peut être désigné par le conseil de gérance pour chaque conseil de gérance de la Société. Le président, si un président a été désigné, présidera la réunion du conseil de gérance pour laquelle il aura été désigné. Le conseil de gérance désignera un président pro tempore par vote de la majorité des gérants présents ou représentés lors du conseil de gérance.

Vis-à-vis des tiers, le ou les gérant(s) ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social et sous réserve du respect des dispositions du présent article 11.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, de la compétence du conseil de gérance.

En cas de gérant unique, la Société sera engagée par la seule signature du gérant, et en cas de pluralité de gérants, par la seule signature d'un membre quelconque du conseil de gérance. Le conseil de gérance peut élire parmi ses membres un gérant-délégué qui aura le pouvoir d'engager la Société par la seule signature, pourvu qu'il agisse dans le cadre des compétences du conseil de gérance.

L'assemblée des associés ou le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc. L'assemblée des associés ou le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance déterminera la responsabilité du mandataire et sa rémunération (si tel est le cas), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

En cas de pluralité de gérants, les décisions du conseil de gérance seront prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Le conseil de gérance peut délibérer ou agir valablement seulement si au moins la majorité de ses membres est présente ou représentée lors de la réunion du conseil de gérance.

En cas de pluralité de gérants, avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie, au moins 24 (vingt-quatre) heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence. On pourra passer outre cette convocation si les gérants sont présents ou représentés au conseil de gérance et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une



réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou par tout autre moyen similaire de communication permettant à tous les gérants qui prennent part à la réunion de s'entendre mutuellement. La participation d'un gérant à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou par tout autre moyen similaire de communication sera considérée comme une participation en personne à la réunion. Les décisions du conseil de gérance seront consignées dans un procès-verbal qui sera conservé au siège social de la Société et signé par les gérants, présents ou représentés au conseil de gérance, ou par le président du conseil de gérance, si un président a été désigné. Les procurations, s'il y en a, seront jointes au procès-verbal de la réunion.

Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du conseil de gérance peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du conseil de gérance sans exception. La date d'une telle décision circulaire sera la date de la dernière signature. Une réunion du conseil de gérance tenue par voie circulaire sera considérée comme ayant été tenue à Luxembourg.

- **Art. 12.** Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.
  - Art. 13. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés.

En cas de pluralité des associés, chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente. En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Cependant, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne pourront être prises que de l'accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des dispositions de la Loi de 1915.

- **Art. 14.** L'année sociale de la Société commence le 1 <sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.
- **Art. 15.** Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et, suivant le cas, le gérant ou le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire et du bilan.

- **Art. 16.** Les profits bruts de la Société, constatés dans les comptes annuels, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde du bénéfice net est à la libre disposition de l'assemblée générale. Le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra décider de verser un dividende intérimaire.
- **Art. 17.** Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.
- Art. 18. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales de la Loi de 1915.

# Souscription et Libération

Toutes les 500 parts sociales ont été souscrites Patron Investments III, préqualifiée.

Toutes les parts ont été intégralement libérées par apport en espèces, de sorte que la somme de 12.500,-EUR (DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

# Disposition transitoire

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2011.

### Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à approximativement EUR 1.500.-.

# Assemblée générale constitutive

Immédiatement après la constitution de la Société, les associés préqualifiés représentant la totalité du capital souscrit ont pris les résolutions suivantes:

- 1. Le nombre de gérants est fixé à deux. Sont nommés comme gérants de la Société pour une durée indéterminée:
- Robert BRIMEYER, gérant, résidant professionnellement 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg
- Géraldine SCHMIT, gérant, résidant professionnellement 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg
- 2. Le siège social de la société est établi à 6 avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.



DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, celle-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: S. BOHLER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 21 avril 2011. Relation: LAC/2011/18454. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR)

Le Receveur ff. (signe): C. FRISING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 21 avril 2011.

Référence de publication: 2011057286/273.

(110064659) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 avril 2011.

# Antalan Group Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 77.123.

Le bilan au 30 juin 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2011.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2011068270/12.

(110075352) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2011.

### Antinos S.A., S.P.F., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 29.233.

Les comptes annuels au 30 juin 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Boulevard Joseph II

L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2011068272/13.

(110075865) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2011.

### Arg Real Estate 8 S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 183.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 125.524.

Veuillez prendre note que le siège social de l'un des associés de la Société, Peakside European Holdco S.à r.l., est comme suit:

- 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

Veuillez également prendre note que l'adresse professionnelle du gérant A de la Société, Mme Janina Messinger a changé et est désormais comme suit:

- 8 th Floor, 1 Knightsbridge Green, GB - SW1X 7NE Londres.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Arg Real Estate GP S.à r.l. Jean-Jacques Josset Gérant B

Référence de publication: 2011068787/18.

(110073818) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2011.

# Naga Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 151.808.

In the year two thousand and eleven, on the thirtieth day of March,

Before Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an extraordinary general meeting of the sole shareholder of Naga Luxembourg,a société anonyme (public company limited by shares) duly incorporated and validly existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 16, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Registre de Commerce et des Sociétés (Trade and Companies Register) under number B 151.808 (the "Company").

incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on February 26, 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N°822, dated April 21, 2010.

### There appeared:

the sole shareholder of the Company, Groupe Cirque du Soleil Inc., a corporation duly incorporated and validly existing under the laws of the Province of Quebec, Canada, having its address at 8400, 2° avenue, Montréal (Québec) Canada, H1Z 4M6:

here represented by Mr. Régis Galiotto, residing professionally in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney.

The said power of attorney, initialled ne varietur shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration

The chairman requests the notary to act that the 50,000 shares representing the whole share capital of the Company are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the sole shareholder of the Company has been duly informed.

The sole shareholder of the Company through its proxy holder requests the notary to enact that the agenda of the meeting is the following:

# Agenda

- 1. Amendment to the financial year of the Company;
- 2. Subsequent amendment of article 16 of the articles of association of the Company in order to reflect the amendment to the financial year of the Company; and
  - 3. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by Groupe Cirque du Soleil Inc., the following resolutions have been taken:

### First resolution

It is resolved to amend the financial year of the Company in such way that it starts on December 26 <sup>th</sup> each year and ends on December 25 <sup>th</sup> of the following year. As a consequence, the current financial year will end on December 25 <sup>th</sup>, 2011.

### Second resolution

As a consequence of the above resolution it is resolved to amend article 16 of the articles of association of the Company to read as follows:

" Art. 16. The financial year of the Company starts each year on December 26 and ends on December 25 of the following year".

### Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with this amendment to its articles of association, have been estimated at about EUR one thousand four hundred Euros (1,400.- Euro).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.



Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the attorney of the persons appearing, he signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons through their attorney, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

### Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le trente mars.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire de l'actionnaire unique de Naga Luxembourg, une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 151.808 (la «Société»).

constituée par acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg en date du 26 février 2010 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N°822 du 21 avril 2010,

### A comparu:

l'actionnaire unique de la Société, Groupe Cirque du Soleil Inc., une société dûment constituée et existant valablement en vertu des lois de la Province du Québec, Canada, ayant son adresse au 8400, 2° Avenue, Montréal (Québec) Canada, H1Z 4M6,

ici représentée par M. Régis Galiotto, résidant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec ce dernier.

Le président prie le notaire d'acter que les 50.000 actions représentant l'intégralité du capital social de la Société sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'actionnaire unique a été préalablement informée.

L'actionnaire unique représenté par son mandataire prie le notaire d'acter que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

# Ordre du jour:

- 1. Modification de l'exercice social de la Société:
- 2. Modification subséquente de l'article 16 des statuts de la Société en vue de refléter la modification de l'exercice social de la Société; et
  - 3. Divers.

Après que l'agenda a été approuvé par Groupe Cirque du Soleil Inc., les résolutions suivantes ont été prises:

### Première résolution

Il est décidé de modifier l'exercice social de la Société de telle sorte qu'il commence chaque année le 26 décembre et qu'il se termine le 25 décembre de l'année suivante. En conséquence, l'exercice social en cours s'achèvera le 25 décembre 2011.

# Seconde résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'article 16 des statuts de la Société est modifié afin d'être lu comme suit:

« Art. 16. L'exercice social de la Société commence chaque année le 26 décembre et s'achève le 25 décembre de l'année suivante».

# Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, honoraires ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombe à la Société en raison des présentes ou qui pourrait être dû au regard de la présente modification de ses statuts est évalué à environ mille quatre cents Euros (1.400.-Euros).

Le notaire instrumentant qui comprend et parle anglais acte par la présente qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi par une traduction française. A la demande de cette même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'entête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, il a signé avec nous, notaire, le présent acte.



Signé: R. GALIOTTO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 8 avril 2011. Relation: LAC/2011/16607. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2011.

Référence de publication: 2011063676/109.

(110071782) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mai 2011.

# Aqua Paradise Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

### Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5D, rue Eugène Ruppert. R.C.S. Luxembourg B 97.619.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Aqua Paradise Luxembourg S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2011068273/12.

(110075714) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2011.

### Arg Real Estate 5 Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

# Capital social: EUR 348.100,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 125.478.

Veuillez prendre note que l'adresse professionnelle du gérant A de la Société, Mme Janina Messinger, a changé, et est désormais la suivante:

- 8 th Floor, 1 Knightsbridge Green, GB - SW1X 7NE Londres.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Arg Real Estate 5 Properties S.à r.l.

Jean-Jacques Josset

Gérant B

Référence de publication: 2011068783/15.

(110073774) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2011.

# Eau & Co. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7639 Blumenthal, 8, rue de Diekirch.

R.C.S. Luxembourg B 160.793.

# **STATUTS**

L'an deux mille onze, le cinquième jour de mai.

Pardevant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven.

# Ont comparu:

- 1.- Monsieur Renato Miguel OLIVEIRA MACHADO, installateur-chauffage-sanitaire, né le 24 avril 1977 à Santo Tirso (Portugal), demeurant à 151, place Prince Jean, L-4592 Oberkorn, et
- 2.- Monsieur Celio Fernando CORDEIRO DE ALMEIDA, installateur sanitaire, né le 27 août 1972 à Mortagua (Portugal), demeurant à L-7639 Blumenthal, 8, Rue de Diekirch.

Lesquels comparants, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée à constituer.

- **Art. 1** er . Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "Eau & Co. S.à r.l."
- **Art. 2.** Le siège social est établi dans la commune de Bech. Il pourra être transféré en tout autre endroit dans le Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.



- Art. 3. La durée de la société est illimitée.
- Art. 4. La société a pour objet l'exploitation d'un commerce et de l'exercice des activités d'installateur de chauffagesanitaire.

D'une façon générale, la société pourra exercer toutes activités généralement quelconques qui pourraient paraître nécessaires à l'accomplissement ou au développement de son objet social.

- **Art. 5.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), divisé en cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune, entièrement libérées.
  - Art. 6. Les parts sont librement cessibles entre associés.

Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

En cas de transmission pour cause de mort, ainsi que pour l'évaluation des parts en cas de cessions, l'article 189 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, est applicable.

En cas de cession des parts, les autres associés ont un droit de préemption.

- Art. 7. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.
- **Art. 8.** Les héritiers et représentants ou ayants-droit et créanciers d'un associé ne peuvent, sous aucun prétexte, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration.

Ils doivent pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe les pouvoirs et les rémunérations.

Le gérant est nommé par l'Assemblée Générale. Il est nommé pour une durée indéterminée. Ses pouvoirs sont définis dans l'acte de nomination.

Le gérant peut nommer des fondés de pouvoirs, associés ou non, pouvant agir au nom et pour le compte de la société, dans la limite des pouvoirs conférés dans l'acte de nomination.

Le gérant est habilité à instituer des succursales partout, selon qu'il appartiendra, aussi bien dans le Grand-Duché qu'à l'étranger.

- **Art. 10.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent; chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.
- **Art. 11.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir les voix des associés représentant les trois quarts du capital social.

- **Art. 12.** Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.
  - Art. 13. L'année sociale commence le premier janvier et finit le dernier jour du mois de décembre de chaque année.
- **Art. 14.** Chaque année au dernier jour de décembre il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la société, ainsi qu'un bilan et un compte de profits et pertes.

Les produits de la société, déduction faite des frais généraux, charges, amortissements et provisions, constituent le bénéfice net.

Sur ce bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve; ce prélèvement cesse d'être obligatoire, dès que le fonds de réserve a atteint le dixième du capital, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale des associés.

- **Art. 15.** En cas de dissolution de la société, chaque associé prélèvera avant tout partage le montant nominal de sa part dans le capital; le surplus sera partagé au prorata des mises des associés. Si l'actif net ne permet pas le remboursement du capital social, le partage se fera proportionnellement aux mises initiales.
- **Art. 16.** En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par l'assemblée des associés à la majorité fixée par l'article 142 de la loi du 10 août 1915 et de ses lois modificatives.

Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.



Art. 17. Pour tous les points non prévus expressément dans les présents statuts, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

# Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et finira le 31 décembre 2011.

### Souscription et Libération

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) se trouve dès à présent à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

#### Estimation des frais

Le montant des charges, frais, dépenses ou rémunérations sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution est évalué sans nul préjudice à la somme de mille cent euros (EUR 1.100,-).

# Assemblée générale extraordinaire

Ensuite, les associés se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, et à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

Est nommé gérant technique pour une durée indéterminée:

- Monsieur Renato Miguel OLIVEIRA MACHADO, prénommé,

Est nommé gérant administratif pour une durée indéterminée:

- Monsieur Celio Fernando CORDEIRO DE ALMEIDA, prénommé,

La société est valablement engagée par la signature conjointe du gérant administratif et du gérant technique.

Ils peuvent conférer des pouvoirs à des tiers.

2.- Le siège social de la société est établi à l'adresse suivante:

L-7639 Blumenthal, 8, Rue de Diekirch.

Le notaire instrumentant a rendu attentif les comparants au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparants.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, état et demeures, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Renato Miguel Oliveira Machado, Celio Fernando Cordeiro De Almeida, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 06 mai 2011. LAC / 2011 / 20834. Reçu 75.-€

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 12 mai 2011.

Référence de publication: 2011064784/110.

(110073102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2011.

# Génie S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 69.769.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 16 mai 2011

Sont renommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2010:

- Monsieur Giacomo CAVALLO, administrateur de sociétés, demeurant à I 00197 Rome, 102, Viale Bruno Buozzi,
- Monsieur Thierry FLEMING, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg;



- LUXEMBOURG MARINE SERVICES S.A., 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, administrateur-délégué.

Est renommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2010:

- Monsieur Paolo RICCI, demeurant à I – 00197 Rome, 102, Viale Bruno Buozzi.

Extrait de la résolution prise par le conseil d'administration de la société LUXEMBOURG MARINE SERVICES S.A. en date du 20 mai 2011

- Conformément à l'article 51bis de la loi luxembourgeoise du 25 août 2006 concernant la société européenne, la société anonyme à directoire et conseil de surveillance et la société anonyme unipersonnelle, est nommé représentant permanent de la société LUXEMBOURG MARINE SERVICES S.A. en remplacement de Monsieur Filip DE WILDE, démissionnaire:
- Monsieur Jean-Pierre DE WOLF demeurant professionnellement L-2146 Luxembourg à 63-65 rue de Merl qui déclare accepter.
- Suivant les dispositions légales en vigueur, il encourra la même responsabilité civile que si il exerçait cette mission en nom et pour compte propre.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 26 mai 2011.

Référence de publication: 2011074961/30.

(110081829) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2011.

# Citigroup Global Markets Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8070 Bertrange, 31, Z.A. Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 159.827.

In the year two thousand and eleven, on the fourth of May.

Before the undersigned, Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

### THERE APPEARED:

"Citigroup Global Markets Limited", with registered office at Citigroup Centre, Canada Square, Canary Wharf, London E14 5LB, United Kingdom, registration number 1763297 England (the "Sole Shareholder"),

here represented by Raymond THILL, "maître en droit", with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg,

by virtue of a proxy, given on 3 <sup>rd</sup> May 2011.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder of "Citigroup Global Markets Luxembourg S.à r.l.", (hereinafter the "Company") a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange, Luxembourg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (Registre de Commerce et des Sociétés) under number B 159.827, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, dated 16 March 2011, whose articles of incorporation have not yet been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. The Company's articles of incorporation (the "Articles") have not been amended since then.

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to act the following resolution:

# Sole resolution

To amend article 3 of the Articles in order to change the corporate object of the Company so it can read as follows:

### " Art. 3. Object. The objects of the Company are:

- 3.1 The corporate object of the Company is to enter into transactions for the acquisition, sale, management, lending and borrowing of financial instruments, including equity instruments, debt instruments or any other types or forms of financial instruments in the widest sense of the word, whether by way of sale, lending or borrowing or by way of derivative instruments or other techniques allowing to achieve such transactions.
- 3.2 The Company may also act as (and carry out all activities authorised for) a professional carrying on securities lending operations ("professionnel effectuant du prêt de titres") pursuant to Article 28-5 of the law dated 5 April 1993 on the financial sector, as amended (the "1993 Law") and any subsequent legislation replacing, amending or supplementing the 1993 Law. The Company may in particular enter into securities lending transactions on financial instruments both as lender and as borrower and take or grant collateral in whatever form to secure exposures arising under such securities lending or borrowing transactions.
- 3.3 In furtherance of the above purpose, the Company may enter into any form of hedging arrangements, whether in the form of derivative transactions or otherwise for the purpose of hedging any exposures under its activities. The



Company may borrow, raise and secure the payment of money, including by the issue (to the extent permitted by Luxembourg Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future). The Company may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to affiliated companies, on a secured or unsecured basis. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of its affiliated companies.

3.4 The Company may do all things (including entering into, performing and delivering any transactions with respect to real estate or movable property or other contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Sole Manager or the Board of Managers (as appropriate) incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers."

### Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed at nine hundred Euro (EUR 900.-).

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party known to the notary by her name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

# Suit la traduction en français du texte qui précède:

En l'an deux mille onze, le quatrième jour du mois de mai.

Devant Nous, Maître Martine Schaeffer, notaire résidant à Luxembourg

#### A COMPARU

Citigroup Global Markets Limited, ayant son siège social à Citigroup Centre, Canada Square, Canary Wharf, Londres E14 5LB, Royaume-Uni, avec numéro de registre 1763297 Angleterre (l'"Associé Unique")

ici représentée par Monsieur Raymond THILL, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-1750 Luxembourg, 74, Avenue Victor Hugo,

par procuration donnée le 3 mai 2011.

Ladite procuration signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera attachée au présent acte pour être soumise aux autorités de l'enregistrement.

La partie comparante est l'associé unique de "Citigroup Global Markets Luxembourg S.à.r.l." (la "Société"), une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 159.827 et constituée sous les lois du Luxembourg suite à un acte notarié du notaire soussigné, en date du 16 mars 2011 et pas encore publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Association.

Les statuts de la Société (les "Statuts") n'ont pas été modifiés depuis lors.

La partie comparante, représentant l'entièreté du capital social émis, requiert le notaire d'acter la résolution suivante:

# Résolution unique

De modifier l'article 3 des Statuts de la Société afin de modifier l'objet social de la Société comme suit:

# " Art. 3. Objet Social.

- 3.1 L'objet social de la Société est de conclure des transactions pour l'acquisition, la vente, la gestion, le prêt ou l'emprunt d'instruments financiers, y compris des instruments de dettes ou tout type ou forme d'instrument dans le sens large du terme, soit par vente, prêt, emprunt ou par le biais d'instruments dérivés ou toute autre technique permettant d'accomplir ces transactions.
- 3.2 La Société peut aussi agir (et accomplir toutes les activités nécessaires) en tant que professionnel effectuant du prêt de titres selon l'Article 28-5 de la loi du 5 avril 1993 sur le secteur financier, telle que modifiée (la "Loi de 1993") et toute législation subséquente remplaçant, modifiant ou complétant la Loi de 1993. La Société peut en particulier conclure des transactions de prêts de titres ou d'instruments financiers en tant que prêteur ou emprunteur et prendre ou octroyer des prêts de n'importe quelle forme afin de garantir le risque pouvant naitre de ces prêts ou emprunts de titres.
- 3.3 Dans le prolongement de ce qui précède, la Société peut conclure toute forme de hedging arrangements, soit sous la forme de transactions dérivées ou autre dans le but de couvrir tout risque lors de ces activités. La Société peut emprunter, lever ou sécuriser le paiement d'argent, y compris l'émission (dans les limites autorisées par la Loi Luxembourgeoise) d'obligations et d'autres titres ou instruments, perpétuels ou non, convertibles ou non, qu'ils soient taxés ou non sur tout ou partie des biens de la Société (présents et futurs). La Société peut prêter des fonds, y compris, sans limite, le produit de tout emprunt à des sociétés affiliées, de façon sécurisée ou non. La Société peut aussi accorder des



garanties et des gages, transfert, ou autrement créer et accorder des titres sur tout ou partie de ses avoirs afin de garantir ses obligations propres et celles de ses filiales.

3.4 La Société peut entreprendre toutes actions (y compris conclure, exécuter, et délivrer toute transaction en rapport avec des propriétés mobilières ou immobilières ou autres contrats, actes, accords ou arrangements avec ou en faveur de toute personne) qui sont, selon l'opinion du Gérant Unique ou de Conseil de Gérance (selon le cas) accessoires ou concluantes pour la réalisation de tout ou partie des objets de la Société, ou de l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs."

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ neuf cents euros (EUR 900,-).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

L'acte a été lu au mandataire des comparants connu du notaire par son nom, prénom, statut civil et résidence, le mandataire des comparants signe l'acte avec le notaire.

Signé: R. Thill et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 9 mai 2011. LAC/2011/20987. Reçu soixante-quinze euros (75.-€)

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2011.

Référence de publication: 2011066141/117.

(110074400) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2011.

# Argentabank Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 27, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 35.185.

Le rapport des comptes annuels de la Société révisé au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 13 mai 2010..

Pour la Société Un mandataire

Référence de publication: 2011068276/13.

(110075290) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2011.

### Human Invest Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 95.318.

# LIQUIDATION JUDICIAIRE

Par jugement en date du 19 mai 2011, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 aout 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation de la société suivante:

- HUMAN INVEST GROUP S.àr.l., ayant son siège social à L-1660 Luxembourg, 60, Grand rue,

Le même jugement a nommé juge commissaire Madame Carole KUGENER, juge au Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg, et liquidateur Maître Vincent ALLENO, avocat, demeurant à Luxembourg.

Ils ordonnent aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances avant le 9 juin 2011 au greffe du Tribunal de Commerce de Luxembourg.



Pour extrait conforme Maître Vincent ALLENO

Le Liquidateur

Référence de publication: 2011070204/19.

(110077542) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2011.

# ARPEGIA Conseil S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3450 Dudelange, 28, rue du Commerce.

R.C.S. Luxembourg B 85.370.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CODEJA s.à r.l. Rue Michel Rodange 18-20 L-2430 Luxembourg Signature

Référence de publication: 2011068277/13.

(110075832) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2011.

# MAISON Dominique HOFFMANN-TERVER, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5241 Sandweiler, 77, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 30.633.

# CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale des associés tenue en date 12 avril 2011

Réquisition concernant la 3 <sup>ème</sup> assemblée générale des associés tenue dans le cadre de la liquidation de la société Maison Dominique Hoffmann-Terver Sàrl

L'Assemblée prononce la clôture de la liquidation de la Société Maison Dominique HOFFMANN-TERVER SARL (en liquidation) qui cessera d'exister.

L'Assemblée décide que les documents sociaux seront conservés, au minimum pendant 5 années, au siège social de ladite société, à savoir au. 77, Rue Principale à L-5241 SANDWEILER

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 MAI 2011.

Pour Maison Dominique HOFFMANN-TERVER (en liquidation)

Léon HOFFMANN

Le liquidateur

Référence de publication: 2011073177/20.

(110075033) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2011.

# Business Investor S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 55.513.

Les comptes annuels au 30 novembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

**FIDUPAR** 

1, rue Joseph Hackin

L-1746 Luxembourg

Signatures

Référence de publication: 2011068289/13.

(110075510) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2011.



# Friedrich Ebert 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

### Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur. R.C.S. Luxembourg B 160.140.

# **STATUTES**

In the year two thousand and eleven, on the fifth day of April.

Before us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing at 74, avenue Victor Hugo L-1750, Grand Duchy of Luxembourg.

#### THERE APPEARED:

EPISO Berlin S.à r.l, a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 16, avenue Pasteur L-2310 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade register, under number B.154.214,

here represented by Mrs Isabel DIAS, private employee, whose professional address is 74, avenue Victor Hugo L-1750 Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Luxembourg, on April 1 st, 2011.

The power of attorney, after signature ne varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

# I. Name - Registered office - Object - Duration

**Art. 1. Name.** The name of the company is "Friedrich Ebert 2 S.à r.l" (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

# Art. 2. Registered office.

- 2.1. The Company's registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.
- 2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

# Art. 3. Corporate object.

- 3.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and in any real estate properties, and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin. The Company may invest in real estate whatever the acquisition modalities including but not limited to the acquisition by way of sale or enforcement of security.
- 3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.
- 3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.



3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

### Art. 4. Duration.

- 4.1. The Company is formed for an unlimited period.
- 4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

# II. Capital - Shares

# Art. 5. Capital.

- 5.1. The share capital is set at EUR 12,500.- (twelve thousand and five hundred euros) represented by 12,500 (twelve thousand and five hundred) shares in registered form, having a nominal value of EUR 1,- (one euro) each.
- 5.2. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

### Art. 6. Shares.

- 6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.
- 6.2. The shares are freely transferable between shareholders.

When the Company has a sole shareholder, the shares are freely transferable to third parties.

When the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

The transfer of shares to third parties owing to death must be approved by the shareholders representing three-quarters of the rights owned by the survivors.

A share transfer is only binding on the Company or third parties following notification to or acceptance by the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

- 6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.
- 6.4. The Company may redeem its own shares, provided it has sufficient distributable reserves for that purpose, or if the redemption results from a reduction in the Company's share capital.

# III. Management - Representation

# Art. 7. Appointment and Removal of managers.

- 7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their mandate. The managers need not be shareholders.
  - 7.2. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

### Art. 8. Board of managers.

- 8.1. If several managers are appointed, they constitute the board of managers (the Board), which will be constituted by one manager of category A (the A Manager) and two or more managers of category B (the B Manager) (The A Manager and the B Managers are collectively referred to herein as Managers).
  - 8.2. Powers of the board of managers
- (i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.
  - (ii) The Board may delegate special and limited powers to one or more agents for specific matters.
  - 8.3. Procedure
- (i) The Board meets at the request of any one (1) manager, at the place indicated in the convening notice, which in principle is in Luxembourg.
- (ii) Convening notice of any Board meeting is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, whose nature and circumstances are set forth in the notice.
- (iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and state that know the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate convening notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.
  - (iv) A manager may grant another manager power of attorney in order to be represented at any Board meeting.
- (v) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented and at least one (1) A manager and at least one (1) B manager are present or represented. Board resolutions are validly adopted by a majority of the votes by the managers present or represented and at least one (1) A manager and at least one (1) B manager are present or represented. Board resolutions are recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.



- (vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.
- (vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers' Circular Resolutions) are valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and bear the date of the last signature.

# 8.4. Representation

- (i) The Company is bound towards third parties in all matters by the the sole signature of its A Manager or by the joint signature of any two B Managers.
- (ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom special powers have been delegated.

# Art. 9. Sole manager.

- 9.1. If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board or the managers are to be read as references to the sole manager, as appropriate.
  - 9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.
- 9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom the sole manager has delegated special powers.

# Art. 10. Liability of the managers.

10.1. The managers may not, be held personally liable by reason of their mandate for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

# IV. Shareholder(s)

### Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders' circular resolutions.

- 11.1. Powers and voting rights
- (i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders' Circular Resolutions).
- (ii) When resolutions are to be adopted by way of Shareholders' Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders' Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a duly convened and held General Meeting, and bear the date of the last signature.
  - (iii) Each share gives entitlement to one (1) vote.
  - 11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures
- (i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing on the initiative of any managers or shareholders representing more than one-half of the share capital.
- (ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency whose nature and circumstances are set forth in the notice.
  - (iii) General Meetings are held at the time and place specified in the notices.
- (iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.
- (v) A shareholder may grant written power of attorney to another person, shareholder or otherwise, in order to be represented at any General Meeting.
- (vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders' Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time, and the resolutions are adopted at the second General Meeting or by Shareholders' Circular Resolutions by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.
- (vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.
- (viii) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company require the unanimous consent of the shareholders.

### Art. 12. Sole shareholder.

- 12.1. When the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers granted by the Law to the General Meeting.
- 12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders' Circular Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the shareholder's resolutions, as appropriate.
  - 12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.



# V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

# Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.

- 13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.
- 13.2. The Board prepares the balance sheet and profit and loss account annually, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising its commitments and the debts owed by its manager(s) and shareholders to the Company.
  - 13.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.
- 13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders' Circular Resolutions within six (6) months following the closure of the financial year.

### Art. 14. Auditors.

- 14.1. When so required by law, the Company's operations are supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés).
- 14.2. The shareholders appoint the approved external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their mandate, which may not exceed six (6) years but may be renewed.

# Art. 15. Allocation of profits.

- 15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits are allocated to the reserve required by law. This requirement ceases when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.
- 15.2. The shareholders determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.
  - 15.3. Interim dividends may be distributed at any time subject to the following conditions:
  - (i) the Board draws up interim accounts;
- (ii) the interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal reserve;
- (iii) the Board must make the decision to distribute interim dividends within two (2) months from the date of the interim accounts;
  - (iv) the rights of the Company's creditors are not threatened, taking the assets of the Company.

If the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

# VI. Dissolution - Liquidation

- 16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.
- 16.2. The surplus after realisation of the assets and payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

# VII. General provisions

- 17.1. Notices and communications may be made or waived, and Managers' and Shareholders' Circular Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.
- 17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.
- 17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Shareholders' Circular Resolutions, as the case may be, are affixed to one original or several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.
- 17.4. All matters not expressly governed by these Articles are determined in accordance with the applicable law and, subject to any nonwaivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

# Transitional provision

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2011.



# Subscription and Payment

EPISO Berlin S.à r.l, represented as stated above, subscribes to 12,500 (twelve thousand and five hundred) shares in registered form, having a nominal value of EUR 1.- (one euro) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash of EUR 12,500.- (twelve thousand and five hundred euros),

The amount of EUR 12,500.- (twelve thousand and five hundred euros) is at the Company's disposal and evidence thereof has been given to the undersigned notary.

#### Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand two hundred euro (EUR 1,200.-).

#### Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, its sole shareholder, representing the entire subscribed capital, adopted the following resolutions:

1. The following are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

Is appointed as A Manager:

- Mr Yves BARTHELS, born on October 10, 1973 in Luxembourg, residing professionally at 16, Avenue Pasteur L-2310 Luxembourg;

Are appointed as B Managers:

- Mr Jean-Philippe FIORUCCI, born on June 8 1972 in Villerupt (France), residing professionally at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;
- Mr. Bruno BAGNOULS, born on May 9, 1971 in Nancy (France), residing professionally at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.
  - 2. The registered office of the Company is located at 16, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.

#### Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF, this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, who have signed it together with the undersigned notary.

# Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le cinq avril,

Par devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

# A COMPARU:

EPISO Berlin S.à r.l, une société à responsabilité limitée régie par les lois du Luxembourg, dont le siège social se situe à 16, avenue Pasteur L-2310 Luxembourg, inscrite au registre de commerce de Luxembourg, sous le numéro B.154.214, représenté par Madame Isabel DIAS, employée privée, avec adresse professionnelle à 74, avenue Victor Hugo L-1750 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 1 er avril 2011,

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

# I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

**Art. 1** er . **Dénomination.** Le nom de la société est "Friedrich Ebert 2 S.à r.l" (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

# Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.



2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou évènements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

### Art. 3. Objet social.

- 3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et dans tous biens immobiliers, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit. La Société peut également investir dans l'immobilier quelles qu'en soient les modalités d'acquisition, notamment mais sans que ce soit limitatif, l'acquisition par la vente ou l'exercice de sûretés.
- 3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.
- 3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.
- 3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

# Art. 4. Durée.

- 4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.
- 4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre évènement similaire affectant un ou plusieurs associés.

# II. Capital - Parts sociales

# Art. 5. Capital.

- 5.1. Le capital social est fixé à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros), représenté par 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de EUR 1.-(un euro) chacune.
- 5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

### Art. 6. Parts sociales.

- 6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.
- 6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

La cession de parts sociales à un tiers par suite du décès doit être approuvée par les associés représentant les troisquarts des droits détenus par les survivants.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

- 6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.
- 6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.



# III. Gestion - Représentation

# Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

- 7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés
  - 7.2. Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des associés.
- Art. 8. Conseil de gérance. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance (le Conseil) formé d'un gérant de catégorie A (le Gérant A) et au moins deux gérants de catégorie B (les Gérants B) (Le Gérant A et les Gérants B sont ci-après désignés en tant que Gérants).
  - 8.1. Pouvoirs du conseil de gérance
- (i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.
- (ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.
  - 8.2. Procédure
- (i) Le Conseil se réunit sur convocation d'au moins un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.
- (ii) Il est donné à tous les gérants une convocation de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.
- (iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.
  - (iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.
- (v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés et au moins un (1) gérant A et au moins un (1) gérant B sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés et au moins un (1) gérant A et au moins un (1) gérant B sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.
- (vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.
- (vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.
  - 8.3. Représentation
- (i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la seule signature de son Gérant A ou par la signature conjointe de deux Gérants B.
- (ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

### Art. 9. Gérant unique.

- 9.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.
  - 9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.
- 9.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

# Art. 10. Responsabilité des gérants.

10.1. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

# IV. Associé(s)

# Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions circulaires des associés.

11.1. Pouvoirs et droits de vote



- (i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l' Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).
- (ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.
  - (iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.
  - 11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote
- (i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.
- (ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.
  - (iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.
- (iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.
- (v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.
- (vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.
- (vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.
- (viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

# Art. 12. Associé unique.

- 12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.
- 12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.
  - 12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit

# V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

# Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

- 13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.
- 13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.
  - 13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.
- 13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

### Art. 14. Réviseurs d'entreprises.

- 14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi.
- 14.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises agréés peuvent être renommés.

### Art. 15. Affectation des bénéfices.

- 15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.
- 15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.
  - 15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:
  - (i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;



- (ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;
- (iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;
  - (iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société.

Si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

### **VI. Dissolution - Liquidation**

- 16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.
- 16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

# VII. Dispositions générales

- 17.1. Les convocations et communications, respectivement les renonciations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, téléfax, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.
- 17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.
- 17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.
- 17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.

### Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2011.

# Souscription et Libération

EPISO Berlin S.à r.l, représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de EUR 1.- (un euro) chacune par un apport en numéraire de EUR 12.500.-(douze mille cinq cents euros).

Le montant de EUR 12.500.-(douze mille cinq cents euros) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

# Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille deux cents euros (EUR 1.200,-).

### Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de la Société pour une durée indéterminée:

Est nommé Gérant A:

- M. Yves BARTHELS, né le 10 octobre 1973 à Luxembourg, demeurant professionnellement au 16, avenue Pasteur L-2310 Luxembourg, Luxembourg;

Sont nommés Gérants B:

- M. Jean-Philippe FIORUCCI, né le 8 juin 1972 à Villerupt (France), demeurant professionnellement au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;



- M. Bruno BAGNOULS, né le 9 mai 1971 à Nancy (France), demeurant professionnellement au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Le siège social de la Société est établi au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Luxembourg.

#### Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, ceux-ci ont signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: I. Dias et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 8 avril 2011. LAC/2011/16582. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur ff. (signé):Carole Frising.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 avril 2011.

Référence de publication: 2011050987/498.

(110057185) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 avril 2011.

# Asia Real Estate Income Fund, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 9, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 102.714.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011068278/11.

(110075569) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2011.

# Astoben II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 30, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 123.366.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011068279/9.

(110075187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2011.

# Aurora International S.à r.l., Société à responsabilité limitée soparfi.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 122.460.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011068280/9.

(110075240) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2011.

# Credit Yard Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 142.569.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Luxembourg, le 11/05/2011.

TMF Corporate Services S.A.

Signature

Sole Manager

Référence de publication: 2011068326/13.

(110075308) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2011.

### AYMS Audit S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1521 Luxembourg, 74, rue Adolphe Fischer.

R.C.S. Luxembourg B 124.877.

Le bilan au 30 juin 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011068284/9.

(110075491) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2011.

#### Banque Puilaetco Dewaay Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 2, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 28.169.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011068285/9.

(110075517) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2011.

### Baninter S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 78.469.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BANINTER S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2011068295/11.

(110075918) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2011.

# 58 Boys Luxembourg, Association sans but lucratif.

Siège social: L-8355 Garnich, 2A, rue Nic Arend.

R.C.S. Luxembourg F 8.734.

**STATUTS** 

(Version initiale faite à Luxembourg le 29-06-2009) les membres fondateurs

Gaggioli Alessio

Jaeger Dirk

Ont convenu de constituer une association sans but lucratif régie par la loi du 21 avril 1928 sur les asbl, telle qu'elle a été modifiée par les lois des 22 février 1984 et 4 mars 1994 ainsi que par les dispositions suivantes:

### Dénomination, Siège, Objet

- Art. 1 er. L'association est dénommée 58 Boys Luxembourg
- Art. 2. Son siège social est établi 2A rue Nic Arend L-8355 Garnich
- **Art. 3.** 58 Boys Luxembourg est une association fondée en vue de développer, activités d'animation et d'initiation aux sports de rue, tels que, par exemple, le Freestyle Soccer, le Futsal, le Street Soccer et le Foot tennis, le Beach Soccer définis en annexe.
  - Art. 4. L'association a pour objet:
  - 1. De valoriser les fonctions sociales et éducatives des sports de rue et développer les valeurs y associées



- 2. D'accompagner les participants dans leur développement psychologique et physique; établir la communication entre différents groupes sociaux dans un souci d'intégration.
- 3. D'offrir des séances d'entraînement structuré à des personnes issues de communes rurales, quel que soit leur niveau sportif.
- 4. De développer un projet universel, éducatif, culturel et social, en mettant en œuvre des programmes d'aide à la jeunesse.
- **Art. 5.** l'association entend atteindre ses objectifs au travers de réunions de travail, d'assemblées périodiques, d'organisation d'évènements, de formation, de tournois, d'entraînements, de compétitions sportives et de toute autre initiative pouvant aider à la réalisation de l'objet de l'association.
  - Art. 6. les articles 1 à 5 n'ont pas de caractère contraignant ou restrictif.

#### **Membres et Cotisations**

- **Art. 7.** Peut devenir membre de l'association toute personne résidant au Grand-duché de Luxembourg qui accepte les présents statuts et s'acquitte de la cotisation annuelle telle que fixée par le conseil d'administration
- **Art. 8.** Est membre de fait de l'association toute personne ayant acquitté sa cotisation annuelle. Les montants et l'échéance de la cotisation sont fixés par le conseil d'administration.
- **Art. 9.** La qualité de membre de l'association se perd par démission volontaire écrite, en cas de non payement de la cotisation, en cas de non-respect des présents statuts ou de préjudice grave porté aux intérêts de l'association.
- **Art. 10.** L'exclusion d'un membre est proposée par le conseil d'administration et est soumise pour approbation à l'assemblée générale extraordinaire.

#### Conseil d'Administration

- Art. 11. Le conseil d'administration se compose de 3 membres au minimum. Il désigne en son sein un président, un trésorier et un secrétaire.
  - Art. 12. Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité simple des membres présents.
- **Art. 13.** Le conseil d'administration a les pouvoirs d'administrer et de gérer l'association. Il la représente dans tous les actes juridiques et extra juridiques.
  - Art. 14. Le conseil d'administration se réunit sur convocation écrite du président et/ou du secrétaire.
- **Art. 15.** En cas d'empêchement du président, la présidence du conseil d'administration est assumée par défaut par un autre membre désigné à cet effet lors du premier conseil d'administration par les membres fondateurs.

### Assemblée Générale

- Art. 16. L'assemblée générale se compose de tous les membres ayant dûment acquitté leur cotisation annuelle à la date de l'assemblée générale.
- **Art. 17.** Elle est présidée par le président du conseil d'administration ou par son substitut tel que défini à l'article 15 des présents statuts.
  - Art. 18. L'assemblée générale statue sur:
  - Les modifications des statuts, La nomination et la révocation des membres du conseil d'administration
- L'approbation des budgets et des comptes, La dissolution volontaire de l'association, L'exclusion des membres. L'assemblée générale se réunit au moins 1 fois par an avant le 31 mars pour l'approbation des comptes de l'exercice en cours et du budget de l'exercice suivant.
- **Art. 19.** Elle est convoquée par le conseil d'administration par simple lettre adressée à chaque membre au moins 7 jours avant la date prévue. Cette convocation contient l'ordre du jour de l'assemblée générale, le lieu et la date, et est signée par au moins trois membres du conseil d'administration.
- **Art. 20.** Les membres peuvent prendre connaissance des résolutions prises à l'assemblée générale en consultant les registres du secrétariat.
- **Art. 21.** Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou sur demande d'un cinquième des membres de l'association:
- Toute modification des statuts ne pourra être entérinée qu'à la majorité des deux tiers des membres présents. Les articles sujets à modification doivent être joints à l'ordre du jour ainsi que leurs substituts.

### Comptes, Budget, Dissolution

**Art. 22.** Les comptes et les budgets sont préparés par le conseil d'administration et soumis pour approbation à l'assemblée générale.



- Art. 23. L'exercice social commence le 1 er janvier et se clôture le 31 décembre
- Art. 24. En cas de dissolution volontaire de l'association, l'assemblée générale désigne le(s) liquidateur(s) et définie (ses) pouvoirs. Elle ordonne l'affectation du patrimoine de l'association à une organisation non gouvernementale agrée au Grand-duché de Luxembourg.
- **Art. 25.** Les points non précisés présentement relèvent des dispositions de la loi du 21 avril 1928 sur les associations et fondations sans buts lucratifs, modifiée par les lois des 22 février 1984 et 4 mars 1994.

Gaggioli Muser Angela / Jaeger Dirk / Gaggioli Alessio Président / Secrétaire / Trésorier

Référence de publication: 2011069343/79.

(110073465) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2011.

# Banque Carnegie Fund Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 5, place de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 109.660.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011068296/9.

(110075256) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2011.

# Bartolux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 4, rue Michel Welter.

R.C.S. Luxembourg B 37.296.

Les comptes annuels au 30 juin 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BARTOLUX S.A.

Ch. FRANCOIS / F. DUMONT

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011068299/12.

(110075334) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2011.

# Bathsheba S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 144.189.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011068300/10.

(110075279) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2011.

# GCL Holdings S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 141.684.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 24 mars 2011, acte n° 108 pardevant Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Luxembourg.
Jacques DELVAUX
Boîte Postale 320
L-2013 Luxembourg
Notaire

Référence de publication: 2011068974/16.

(110073917) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2011.

### Anmaur Holdings (Luxembourg) Sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

## Capital social: USD 14.550.191,00.

Siège social: L-5884 Luxembourg, 300C, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 127.909.

In the year two thousand and eleven, on the thirty-first day of March.

Before Maître Henri Hellinckx, notary, residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared,

Mr. Tom Koshelowsky, born on March 31, 1969 in Montréal (Canada) residing at 30 Beach Lane, Sandyport, SP-63817, Nassau, Bahamas (hereafter referred to as the "Sole Member"),

duly represented by Mr. Régis Galiotto, notary clerk, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy dated March 30, 2011.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing person, acting in the here above stated capacity, requested the undersigned notary to:

I. state that the Sole Member is the sole member of Anmaur Holdings (Luxembourg) S.à r.l., a private limited liability company ("Société à responsabilité limitée"), having its registered office at L-2132 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 127.909, incorporated by a deed received by Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg on May 3, 2007 published in Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 1336, on July 3, 2007 and amended by a deed received by Maître Henri Hellincks, notary residing in Luxembourg on March 8, 2011, not yet published in Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (hereafter referred to as the "Company").

II. record the following resolutions which have been taken in the best interest of the Company, in accordance with the agenda below:

### Agenda

- 1. Transfer of the registered office of the Company;
- 2. Approval of the interim accounts of the Company as of March 31, 2011;
- 3. Approval of a repurchase shares agreement to be entered between the Company and the Sole Member;
- 4. Approval to grant power to the sole manager of the Company in view of the redemption of the shares;
- 5. Confirmation of the compliance of the redemption with articles 492 and following of the amended law dated August 10, 1915 on commercial companies;
- 6. Decrease of the corporate capital by cancellation of the Class J Shares through repurchase and cancellation of the entire Class J Shares and determination of the cancellation value per share;
- 7. Amendment of article 5 of the articles of association of the Company in order to reflect the reduction of the corporate capital of the Company; and
  - 8. Any other business.

#### First resolution

The Sole Member decided to transfer the registered office of the Company from 18, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg to 300C route de Thionville, L-5884 Luxembourg.

# Second resolution:

The Sole Member resolved to approve the interim accounts of the Company as of March 31, 2011, as submitted by the sole manager of the Company.

The pro forma interim balance sheet as of March 31, 2011 of the Company, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder representing the Sole Member of the Company and the notary, will remain attached to the present minutes and will be filled together with the present deed, with the registration authorities.



#### Third resolution

The Sole Member resolved to approve the entering by the Company as purchaser into a repurchase shares agreement with the Sole Member as seller with regard to the redemption of Class J Shares of the Company.

#### Fourth resolution

The Sole Member resolved to grant power to the sole manager of the Company to redeem 1,614,745 (one million six hundred fourteen thousand seven hundred forty-five) Class J Shares of the Company which were purchased in view of their subsequent cancellation.

#### Fifth resolution

The Sole Member confirmed that the redemption of the entire Class J Shares of the Company was in compliance with articles 49-2 and following of the amended law of August 10, 1915 on commercial companies.

#### Sixth resolution

The Sole Member decided to decrease the corporate capital of the Company by an amount of USD 1,614,745.-(one million six hundred fourteen thousand seven hundred forty-five US Dollars) by cancellation of the Class J Shares through the repurchase and cancellation of the entire Class J Shares. This repurchase and cancellation of the entire Class J Shares was based on a calculation made pursuant to article 6.3 of the articles of association on the basis of the interim accounts as of March 31, 2011 as determined by the sole manager of the Company.

Pursuant to article 6.3.1 of the articles of association of the Company the cancellation value per share shall be equal to the total cancellation amount amounting to USD 2,492,796.35 (two million four hundred ninety-two thousand seven hundred ninety-six US Dollars and thirty-five cents) divided by the number of shares issued in the Class J Shares, namely 1,614,745 (one million six hundred fourteen thousand seven hundred forty-five).

Consequently, the Sole Member noted that the cancellation value per share amounted to USD 1.54 (one US Dollars and fifty-four cents).

Following the cancellation of the entire Class J Shares, based on the aforementioned calculation, the holders of Class J Shares were therefore entitled to receive an amount of USD 2,492,796.35 (two million four hundred ninety-two thousand seven hundred ninety-six US Dollars and thirty-five cents) whose payment will be made by the assignment of a promissory note issued by the Company for a total amount of USD 2,492,796.35 (two million four hundred ninety two thousand seven hundred ninety-six US Dollars and thirty-five cents).

Consequently, the corporate capital of the Company was reduced from its current amount of USD 16,164,936.-(sixteen million one hundred sixty-four thousand nine hundred thirty-six US Dollars) to the amount of USD 14,550,191.- (fourteen million five hundred fifty thousand one hundred ninety-one) represented by 1,632,231 Class A Shares, 1,614,745 Class B Shares, 1,614,745 Class C Shares, 1,614,745 Class D Shares, 1,614,745 Class E Shares, 1,614,745 Class F Shares, 1,614,745, Class G Shares 1,614,745, Class H Shares, and 1,614,745 Class I Shares, with a nominal value of USD 1.-(one US Dollar) each.

### Seventh resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, the Sole Member decided to amend article 5 of the articles of association to be read as follows:

- " Art. 5. Capital Shares. "The issued share capital of the Company is set at USD 14,550,191.- (fourteen million five hundred fifty thousand one hundred ninety-one US Dollar) divided into:
  - 1,632,231 (one million six hundred thirty-two thousand two hundred thirty-one) Class A Shares,
  - 1,614,745 (one million six hundred fourteen thousand seven hundred forty-five) Class B Shares,
  - 1,614,745 (one million six hundred fourteen thousand seven hundred forty-five) Class C Shares,
  - 1,614,745 (one million six hundred fourteen thousand seven hundred forty-five) Class D Shares,
  - 1,614,745 (one million six hundred fourteen thousand seven hundred forty-five) Class E Shares,
  - 1,614,745 (one million six hundred fourteen thousand seven hundred forty-five) Class F Shares,
  - 1,614,745 (one million six hundred fourteen thousand seven hundred forty-five) Class G Shares,
  - 1,614,745 (one million six hundred fourteen thousand seven hundred forty-five) Class H Shares,
  - 1,614,745 (one million six hundred fourteen thousand seven hundred forty five) Class I Shares,

each share with a nominal value of USD 1.-(one US Dollar) and with such rights and obligations as set out in the present articles of association."

### Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital decrease have been estimated at about one thousand five hundred Euros (1,500.- EUR).



With no other outstanding points on the agenda, and further requests for discussion not forthcoming, the meeting is closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version shall prevail.

Made in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated into a language known by the person appearing, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille onze, le trente-et-un mars.

Par devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

#### A comparu

Monsieur Tom Koshelowsky, né le 31 mars 1969 à Montréal (Canada), demeurant à 30 beach Lane, Sandyport, SP-63817, Nassau, Bahamas (ci-après l'«Associé Unique»);

dûment représenté par Régis Galiotto, clerc de notaire, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 30 mars 2011.

Ladite procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et par le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante, agissant ès-qualité, a déclaré et demandé au notaire instrumentant:

I. d'acter que l'Associé Unique est l'associé unique de la société à responsabilité limitée Anmaur Holdings (Luxembourg) Sàrl, ayant son siège social au L-2132 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse, enregistrée auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127.909, constituée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, le 3 mai 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1336 le 3 juillet 2007, dont les statuts ont été modifiés par un acte reçu par Maître Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (ciaprès la «Société»).

II. enregistrer les résolutions suivantes qui ont été prises dans l'intérêt de la Société, conformément à l'ordre du jour ci-dessous:

## Ordre du jour

- 1. Transfert du siège social de la Société;
- 2. Approbation des comptes intérimaires de la Société arêtes au 31 Mars, 2011;
- 3. Approbation d'une convention d'acquisition de parts sociales conclue entre la Société et l'Associé Unique;
- 4. Approbation de donner mandat au gérant unique de la Société en vue du rachat des parts sociales;
- 5. Confirmation de la conformité du rachat avec l'article 49-2 et suivants de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales:
- 6. Réduction du capital social par annulations des parts sociales catégorie J par voie de rachat et annulation de l'entièreté des parts sociales de catégorie J et détermination de la valeur d'annulation de chaque part;
  - 7. Modification de l'article 5 des statuts de la Société afin de refléter la réduction du capital social de la Société;
  - 8. Divers.

#### Première résolution

L'Associé Unique a décidé de transférer le siège social de la Société du 18, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg au 300C route de Thionville, L-5884 Luxembourg.

### Second résolution:

L'Associé Unique a décidé d'approuver les comptes intérimaires de la Société arrêtés au 31 mars 2011, comme soumis par le gérant unique de la Société.

Les comptes intérimaires de la Société établis au 31 mars 2011, après avoir été signé "ne varietur" par le mandataire représentant l'Associé Unique et le notaire resteront annexés au présent procès-verbal ensemble avec la procuration pour être soumis ensemble avec le présent acte aux formalités de l'enregistrement.

# Troisième résolution

L'Associé Unique de la Société a décidé d'approuver la conclusion, par la Société en qualité d'acquéreur, d'une convention d'acquisition de parts sociales avec l'Associé Unique en qualité de vendeur et portant sur le rachat des parts sociales de catégorie J de la Société.



## Ouatrième résolution

L'Associé Unique a décidé de donner mandat au gérant unique de la Société afin de racheter 1.614.745 (un million six cents quatorze mille sept cents quarante-cinq) parts sociales de la Société de catégorie J qui ont été racheté en vue de leur annulation subséquente.

#### Cinquième résolution

L'Associé Unique de la Société a confirmé que le rachat de l'entièreté des parts sociales de catégorie | de la Société était en conformité avec les articles 49-2 et suivants de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

#### Sixième résolution

L'Associé Unique a décidé de réduire le capital social de la Société d'un montant de USD 1.614.745,-(un million six cents quatorze mille sept cents quarante-cinq dollars américains) par annulation des parts sociales de catégorie | par voie de rachat et annulation de l'entièreté des part sociales de catégorie |. Ce rachat et cette annulation de l'entièreté des parts sociales de catégorie | ont été basés sur un mode de calcul en vertu de l'article 6.3 des statuts sur base des comptes intérimaires arrêtés au 31 mars 2011, comme déterminé par le gérant unique de la Société.

En vertu de l'article 6.3.1 des statuts de la société la valeur d'annulation de chaque part sociale devrait être égale au montant total d'annulation d'un montant de USD 2.492.796,35-(deux millions quatre cents quatre-vingt-douze mille sept cents quatre-vingt-seize dollars américains trente-cinq cents) divisé par le nombre de parts sociales émises dans la catégorie J, soit 1.614.745.

Par conséquent, l'Associé Unique a noté que la valeur d'annulation par part sociale était évalué à USD 1,54- (un dollars américain cinquante-quatre cents).

Suite à l'annulation de l'entièreté des parts sociales de la catégorie J, basée sur le mode de calcul susmentionné, les détenteurs des parts sociales de catégorie J étaient donc en droit de recevoir un montant de USD 2.492.796,35-(deux millions quatre cents quatre-vingt-seize mille sept cents quatre-vingt-seize dollars américains et trente-cinq cents) dont le paiement sera effectué par le transfert de créance émise par la Société pour un montant total de USD 2.492.796,35-(deux millions quatre cents quatre-vingt-douze mille sept cents quatre-vingt-seize dollars américains et trente-cinq cents).

Par conséquent, le capital social de la Société a été réduit de son montant actuel USD 16.164.936,- (seize millions cent soixante-quatre mille neuf cents trente-six dollars américains) au montant de USD 14.550.191,-(quatorze millions cinq cents cinquante mille cent quatre-vingt-onze dollars américains) représenté par

- 1.632.231 parts sociales de la catégorie A, 1.614.745 parts sociales de la catégorie B,
- 1.614.745 parts sociales de la catégorie C, 1.614.745 parts sociales de la catégorie D,
- 1.614.745 parts sociales de la catégorie E, 1.614.745 parts sociales de la catégorie F,
- 1.614.745 parts sociales de la catégorie G, 1.614.745 parts sociales de la catégorie H, et 1.614.745 parts sociales de la catégorie I, chaque part sociale ayant une valeur nominale de USD 1.-(un dollar américain).

#### Septième résolution

En conséquence des déclarations et des résolutions qui ont précédé, l'Associé Unique a décidé de modifier l'article 5 des statuts de la Société comme suit:

- « Art. 5. Capital social Parts sociales. Le capital social est fixé à USD 14.550.191,- (quatorze millions cinq cents cinquante mille cent quatre-vingt-onze dollars américains) représenté par:
  - 1.632.231 (un million six cents trente-deux mille deux cents trente et une) parts sociales de la catégorie A,
  - 1.614.745 (un million six cents quatorze mille sept cents quarante-cinq) parts sociales de la catégorie B,
  - 1.614.745 (un million six cents quatorze mille sept cents quarante-cinq) parts sociales de la catégorie C,
  - 1.614.745 (un million six cents quatorze mille sept cents quarante-cinq) parts sociales de la catégorie D,
  - 1.614.745 (un million six cents quatorze mille sept cents quarante-cinq) parts sociales de la catégorie E,
  - 1.614.745 (un million six cents quatorze mille sept cents quarante-cinq) parts sociales de la catégorie F,
  - 1.614.745 (un million six cents quatorze mille sept cents quarante-cinq) parts sociales de la catégorie G, 1.614.745 (un million six cents quatorze mille sept cents quarante-cinq) parts sociales de la catégorie H, et
  - 1.614.745 (un million six cents quatorze mille sept cents quarante-cinq) parts sociales de la catégorie I,
- chaque part sociale ayant une valeur nominale de USD 1.- (un dollar américain), avec tous les droits et obligations tel

que déterminés dans les présents statuts et toutes ayant été entièrement libérées».

### Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de la réduction de son capital au droit fixe d'enregistrement, s'élève à environ mille cing cents Euros (1.500.-EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et aucune demande supplémentaire de discussion n'ayant lieu, le président lève la séance.



Le notaire instrumentant qui comprend et parle la langue anglaise constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu et traduit en un langage connu de la partie comparante, connue du notaire par son prénom, nom, état civil et domicile, ladite partie comparante par son mandataire a signé avec Nous, notaire, le présent acte en original.

Signé: R. GALIOTTO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 8 avril 2011. Relation: LAC/2011/16621. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR)

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 10 mai 2011.

Référence de publication: 2011064086/220.

(110072159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mai 2011.

### Bezons Jaures (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 105.393.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011068303/10.

(110075551) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2011.

# Bikbergen Holding S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1764 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 56.363.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mai 2011.

Stijn Curfs

Mandataire

Référence de publication: 2011068304/12.

(110075292) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2011.

## BLEMOX Spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 10.528.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011068306/9.

(110075418) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2011.

# RH & PARTNER Investment Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 77.191.

### **EXTRAIT**

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue à Luxembourg, le 26 avril 2011 a adopté les résolutions suivantes:

- 1. L'assemblée a approuvé la nomination de M. Eric Royen (1 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg) en tant qu'administrateur avec effet au 30 mars 2011
  - 2. L'assemblée a approuvé la réélection de Messieurs



Andrej Hrovat, 9 Grellingstrasse, CH-4020 Basel

Patrick Kissling, 9 Grellingstrasse, CH-4020 Basel

Frédéric Fasel, 1 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Pierre-Alain Eggly, 1 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

Eric Royen, 1 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

- à la fonction d'administrateur pour une période se terminant lors de la prochaine assemblée générale annuelle
- 3. L'Assemblée a approuvé la réélection des réviseurs, Deloitte S.A., pour la période d'un an se terminant lors de la prochaine assemblée générale annuelle.

Pour RH&PARTNER Investment Funds

Pictet Funds (Europe) S.A.

Référence de publication: 2011075126/23.

(110083408) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2011.

### Crownstone Luxembourg S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 115.448.

In the year two thousand and eleven, on the fifth of May.

Before Us, Maître Henri BECK, notary residing in Echternach, (Grand Duchy of Luxembourg),

There appeared:

- Ms. Peggy SIMON, private employee, residing in Berdorf, acting in her capacity as a special proxyholder of the Board of Managers of Crownstone Luxembourg S.à r.l., a private limited liability company ("société à responsabilité limitée') with registered office at 25C, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 115 448 (the "Absorbing Company"), pursuant to resolutions made by the Board of Directors of the Absorbing Company on May 2 <sup>nd</sup>, 2011 and pursuant to a proxy given on May 2 <sup>nd</sup>, 2011.

A copy of these Board resolutions as well as the said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder and the notary public, will remain attached to the present deed in order to be filed with it.

This appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

- 1.- The Absorbing Company holds one hundred percent (100%) of the shares of CStone PARYSEINE (Lux) S.à r.l., a private limited liability company ("société à responsabilité limitée'), incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 128 173 (the "Absorbed Company").
- 2.- The Board of Managers of the Absorbing Company as well as the Board of Managers of the Absorbed Company (collectively the "Merging Companies") have adopted, pursuant to a deed of the undersigned notary dated March 10 <sup>th</sup>, 2011, a merger project, which has been published pursuant to article 262 of the law of August 10 <sup>th</sup>, 1915 on commercial companies, as amended (the "Law") in the Mémorial C-Recueil des Sociétés et Associations, number 591, of March 30 <sup>th</sup>, 2011 (the "Merger Project").
- 3.- The documents, provided for by article 267, paragraph 1, a), b), and c) of the Law (i.e., the merger project, the annual accounts and the annual reports of the Merging Companies for the last three (3) financial years), were at the disposal of the shareholders of the Merging Companies at their registered office during one (1) month prior to the date of this meeting.
- 4.- The Board of Managers decided to approve and to acknowledge the effects of the merger as set out in article 274 (1) a) of the Law, thus leading to the transfer of all assets and liabilities, without any restriction or limitation, of the Absorbed Company, to the Absorbing Company, as stated in section 5 of the Merger Project.
- 5.- The Board of Managers decided to approve and to acknowledge the effects of the merger as set out in article 274 (1) a) of the Law, thus leading to the transfer of all rights and obligations of the Absorbed Company, vis-à-vis third parties to the Absorbing Company, and in particular all payment obligations in connection with bonds, notes, commercial paper or any other debentures of a hybrid type or not, if any, issued by the Absorbed Company, as stated in section 6 of the Merger Project.
- 6.- The Board of Managers decided to approve and to acknowledge the effects of the merger set out in article 274 (1) c) of the Law, thus leading to the dissolution of the Absorbed Company which hereby ceases to exist and whose shares in issue are consequently cancelled, as stated in section 11 of the Merger Project.
- 7.- No objections to the merger were received between the date of publication of the merger project and the date of this meeting.
  - 8.- The merger takes effect as of May 2, 2011 with accounting effect starting on October 1 st , 2010.



- 9.- Full and complete discharge is granted to the members of the Board of Managers of the Absorbed Company for the proper performance of their duties until today.
- 10.- The accounting books and documents of the Absorbed Company will be kept during a period of five (5) years at least at the registered office of the Absorbing Company.

#### Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing party, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present deed was drawn up in Echternach, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the proxyholder, acting as said before, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the said proxyholder signed together with Us, the notary, the present deed.

# Suit la version en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le cinq mai.

Par-devant Nous, Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

#### A comparu:

- Madame Peggy SIMON, employée privée, demeurant à Berdorf, agissant en sa qualité de mandataire spécial du Conseil de Gérance de la société Crownstone Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 25C, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 115 448 (ci-après la «Société Absorbante»), en vertu d'un pouvoir lui ayant été conféré sur base des résolutions prises par le Conseil de Gérance de la Société Absorbante en date du 2 mai 2011, et conformément à une procuration délivrée le 2 mai 2011.

Une copie de ces résolutions du Conseil de Gérance ainsi que de la dite procuration, après avoir été signées ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte afin d'être enregistrées avec lui.

Laquelle comparante, par son mandataire, a déclaré et requis le notaire instrumentaire d'acter que:

- 1.- La Société Absorbante détient cent pourcent (100%) des parts sociales de CStone PARYSEINE (Lux) S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 128 173 (ci-après la «Société Absorbée»).
- 2.- Le Conseil de Gérance de la Société Absorbante ainsi que le Conseil de Gérance de la Société Absorbée (ensemble les «Sociétés Fusionnantes») ont adopté, suivant acte reçu par le notaire instrumentant daté du 24 mars 2011, un projet de fusion, qui a été publié conformément aux dispositions de l'article 262 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi») au Mémorial C-Recueil des Sociétés et Associations, numéro 591, du 30 mars 2011 (le «Projet de Fusion»).
- 3.- Les documents requis par l'article 267, paragraphe 1, a), b), et c) de la Loi (c'est à dire le projet de fusion, les comptes annuels et les rapports de gestion des trois derniers exercices sociaux des Sociétés Fusionnantes), ont été tenus à disposition des actionnaires des Sociétés Fusionnantes à leur siège social durant un mois précédant la date de cette assemblée.
- 4.- Le Conseil de Gérance a décidé d'approuver et de reconnaître les effets de la fusion tels que stipulés dans l'article 274(1) a) de la Loi, entraînant le transfert de tous les actifs et passifs, sans restriction ni limitation, de l'Absorbée à la Société Absorbante, comme indiqué dans la section 5 du projet de fusion.
- 5.- Le Conseil de Gérance a décidé d'approuver et de reconnaître les effets de la fusion tels que stipulés dans l'article 274(1) a) de la Loi, entraînant le transfert de tous droits et obligations de la Société Absorbée à l'égard de tiers, à la Société Absorbante, et en particulier toutes les dettes et obligations de paiement en relation avec des obligations, notes, papiers commerciaux ou tout autre titre hybride ou non émis par la Société Absorbée, comme indiqué dans la section 6 du projet de fusion.
- 6.- Le Conseil de Gérance a décidé d'approuver et de reconnaître les effets de la fusion tels que stipulés dans l'article 274(1) c) de la Loi, entraînant la dissolution de la Société Absorbée, laquelle cesse d'exister et dont les parts sociales émises sont annulées, comme indiqué dans la section 11 du projet de fusion.
- 7.- Aucune objection à l'encontre de la fusion n'a été communiquée entre la date de publication du projet de fusion et la date de cette assemblée.
  - 8.- La fusion prend effet à la date du 2 mai 2011 avec effet comptable au 1 er octobre 2010.
- 9.- Décharge pleine et entière est accordée aux membres du Conseil de Gérance de la Société Absorbée pour l'exercice de leurs mandats jusqu'à aujourd'hui.
- 10.- Les documents et pièces comptables relatifs à la Société Absorbée resteront conservés pendant une période de cinq (5) ans au moins au siège social de la Société Absorbante.



#### Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et le français, déclare par les présentes, qu'à la requête de la partie comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même partie comparante, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, le présent acte a été passé à Echternach, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte au mandataire, agissant comme dit ci-avant, connu du notaire par son nom, prénom, état civil et domicile, ledit mandataire a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: P. SIMON, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 09 mai 2011. Relation: ECH/2011/804. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 13 mai 2011.

Référence de publication: 2011066144/111.

(110074638) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2011.

# BSN medical Luxembourg Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 107.321.

Extract of the resolution taken by the Quota Holders on May 13 <sup>th</sup>, 2011

- The mandate of the Independent Auditor, KPMG AUDIT, Société à Responsabilité Limitée de droit luxembourgeois, having its registered office at 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg is renewed for a period of one year. Its mandate will lapse at the Annual General Meeting approving the annual accounts as at December 31 st, 2011.

Extrait de la résolution prise par les associés en date du 13 mai 2011

- Le mandat du Réviseur d'Entreprises de KPMG AUDIT, Société à Responsabilité Limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg est reconduit pour une nouvelle période d'un an. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire approuvant les comptes annuels au 31 décembre 2011.

Certifié sincère et conforme

BSN medical Luxembourg Holding S.à r.l

Référence de publication: 2011068868/18.

(110073820) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2011.

## BMO Nesbitt Burns Trading Corp S.A., Société Anonyme.

# Capital social: USD 110.000.000,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 87.556.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 16 mai 2011.

Référence de publication: 2011068308/10.

(110075252) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2011.

# BMO Nesbitt Burns Trading Corp S.A., Société Anonyme.

# Capital social: USD 110.000.000,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 87.556.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 16 mai 2011.

Référence de publication: 2011068309/10.

(110075253) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2011.



# BPI Global Investment Fund Management Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 46.684.

Le Bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26.04.2011.

Signatures.

Référence de publication: 2011068311/10.

(110075500) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2011.

### BPT Hansa S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 120.957.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011068313/10.

(110075757) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2011.

### Monier Holdings S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 148.539.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 7 octobre 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 2104 du 27 octobre 2009.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Monier Holdings S.C.A.

Par procuration

Signature

Référence de publication: 2011068526/14.

(110075879) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2011.

### Brooklyn Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 116.925.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 avril 2011.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signature

Référence de publication: 2011068315/12.

(110075281) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2011.

# Berlage 4, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 111.879.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011071966/9.

(110079879) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2011.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck